







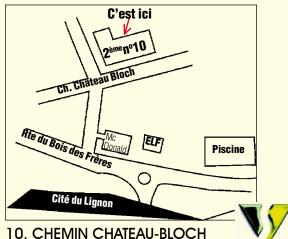
Nat. 079 231 26 51

Nat. 079 412 68 24

LABORATOIRE DENTAIRE

Les créateurs et réparateurs de votre troisième sourire!

Entretien et réparations de prothèse / service à domicile Tél. 022 797 26 30



10, CHEMIN CHATEAU-BLOCH CH1219 AÎRE - LE LIGNON / GENEVE

Profite de nos meilleures offres.

Tout près de chez toi au Sunrise center Le Lignon au Centre Commercial du Lignon



Samsung Galaxy SIII

- Appareil photo: 8 MPx
 Sunrise SIM-Lock
- Sunrise SIM-Lock
 Réseaux: HSDPA, EDGE, HSUPA, Quadband
 Interfaces: Bluetooth, WLAN / WIFI, USB
 Music Player
 Standby GSM: 300 h
 TalkTime GSM: 21.4 h

CHE **49.**—

Carte SIM de CHF 40.- non comprise, sans abonnement CHF 698.-

Valable pour toute nouvelle souscription avec Sunrise flat 4 (CHF 90.-mois) pour 24 mois. Carte SIM non comprise à CHF 40.-Sous réserve de modifications et dans la limite des stocks disponibles. Détails des tarifs sur sunrise.ch



* Offre valable jusqu'au 31.12.12 au Sunrise center Le Lignon au Centre Commercial du Lignon, uniquement sur présentation de ce bon.
Pour toute nouvelle souscription d'un abonnement mobile Sunrise (24 mois), ou Sunrise click&call. Valable pour tout achat de

téléphones mobiles et d'accessoires. Les rechargements et offres prépayées sont exclus. Non cumulable avec d'autres avantages,

aucun paiement en espèces ni crédit possible des montants re-stants. Aucun versement ni crédit sur les factures en cours.



Tout pour ta journée. Sunrise



- maintenance
- transformation
- rénovation
- démolition
- assainissement de façades
- désamiantage



Ch. de la Muraille 12 1219 Le Lignon

Tél. 022 797 55 77 Fax 022 797 55 33 info@dmbsa.ch www.dmbsa.ch

Sommaire

EGHO Aire-Le Lignon Le journal de l'Association des Intérêts d'Aire-Le Lignon

www.aiali.ch

Cotisation annuelle 2012

Frs 25.- minimum CCP 12-15388-4

Prochaine parution Février 2013 Délai de remise des textes 30 janvier 2013







ÉDITORIAL

Voici Noël

L'ÉCHO DU MOIS

Éphéméride Écho du passé

EN DIRECT DE LA MAIRIE

Conseil Municipal Démographie

LA VIE DU QUARTIER

Un samedi dédié aux jeux Bienvenue aux nouveaux habitants

ECHOS D'AILLEURS

Exit 5 citernes au Lignon Deux beaux anniversaires

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Le mot du Président Le projet de la Bourdonnette

L'AGENDA & SORTIES

Sortir en décembre

4

4-5

6-7

8-9

10-11

12-13

14

Votre annonce dans

ECHO

Aïre-Le Lignon

Tirage

7'500 exemplaires

Format

A4 (210 x 297 mm)

Papier

90 gr. couché

Distribution tous ménages

Du 1/8 de page à la page de couverture, rendez visible votre commerce à travers le journal de votre région!

Dès CHF 175.- la parution, pour une campagne publicitaire ciblée. Le montage de votre annonce vous est offert!

Contactez-nous pour plus de renseignements, au 022 343 03 43, ou par e-mail à sportmag@vtx.ch

Robert Borgis, Rédacteur

Impressum

Paraît 8 fois par an

Rédaction Robert Borgis

Graphisme, mise en page Benoît Stolz

> **Photo couverture** Dominique Poupaert

Publicité Actual Pub T +41 22 343 0 343

Benoît Stolz T +41 78 721 14 72 Dominique Poupaert

Site internet www.aiali.ch

Editeur

Association des Intérêts d'Aïre – Le Lignon

Impression Colorset, Carouge

Rédaction

Robert Borgis Ch. Du-Villard 10 1210 Châtelaine

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur auteur Reproduction autorisée avec mention de la source

> Abonnement de soutien (selon désir) CCP 12-15388-4

> > Comité 2012-2013

Rafael Gemes, président

Membres

Mmes Michèle Finger et Henriette Leubaz MM. Robert Borgis; Alain Gaumann; Yves Magnin; Michel Paley; Roland Rey-Mermier; Daniel Rochat et Hans-Ruedi Vetterli

Membres suppléants

Mme Monique Huissoud MM. Yannick Lachat et Antoine Alarcon

BONNE ANNEE * EIN GUTES NEUES JAHR * FELICE ANNO NUOVO * HAPPY NEW YEARS * GELUKKIG NIEUWJAAR * GOTT NYTT ÄR * PROPERO ANO NUEVO

Voici Noël!

A l'arrivée dans vos boîtes aux lettres du dernier bulletin de l'exercice 2012, Noël

sera tout proche et si l'approche de cette fête célébrée universellement semble réjouir les commerçants et mêmes les futurs consommateurs, elle se révèle malheureusement toujours plus pesante pour les «laissés pour comptes» toujours plus nombreux.

l'arrivée dans vos boîtes aux lettres du dernier bulletin de l'exercice 2013, Noël sera tout proche et si l'approche de cette fête célébrée universellement semble réjouir les commerçants et mêmes les futurs consommateurs, elle se révèle malheureusement toujours plus pesante pour les «laissés pour comptes» toujours plus nombreux.

Dans l'Eglise catholique, quatre semaines avant la Nativité, on vit le temps de «L'Avent», c'est-à-dire l'attente de l'événement. Mais de nos jours, les gens savent-ils encore attendre? A la caisse des magasins, au guichet, à l'arrêt de bus ou de tram, les gens ne peuvent pas attendre; ils se faufilent pour passer avant les autres; ils n'attendent même pas que le chocolat soit dans le panier, ils faut qu'ils le mangent avant même qu'il ne soit payé à la caisse du magasin.

Et les cadeaux, en ces temps de fêtes, représentent pour beaucoup d'entre nous un véritable stress. Ils ne sont pas faits parce que les autres ont besoin de quelque chose ou seront contents de ce qui leur sera offert, mais simplement pour faire bonne figure, les cadeaux sont devenus un devoir réciproque, exerçant ainsi une pression les uns sur les autres et nous tentons de faire mieux qu'eux et si le cadeau de l'autre est plus beau que le nôtre c'est la honte, la mauvaise conscience assurée. Dans de ces conditions, faire des cadeaux, n'est plus un plaisir.

Mais Noël reste dans le monde (chrétien ou non) une belle fête qui évoque en nous des résonnances émouvantes, nostalgiques (Noël de notre enfance, de notre ieunesse, des fêtes familiales et... religieuses).

L'histoire de Noël ne semble plus avoir besoin d'être racontée, tout le monde la connaît, même si parfois on semble oublier son véritable sens, son importance et son contenu. Noël a laissé un message d'amour, de fraternité et de charité et ce message ne serait-il pas idéal et facile pour tous les problèmes de notre monde!

Noël est aussi très proche (7 jours) du début de la Nouvelle Année 2013 et c'est la raison pour laquelle l'équipe rédactionnelle vous adresse ses vœux les meilleurs pour cette étape nouvelle afin que chacun et chacune puissent mettre au rebut les problèmes, les soucis, les ennuis de santé et autres tracas de 2012 et regarder l'avenir avec optimisme.

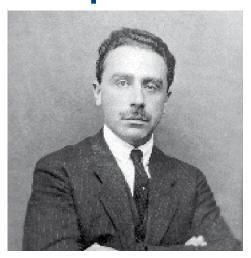
L'Éphéméride

Décembre était le dixième mois, après Mars, qui lui était le premier de l'année de Romulus.

omme on avait donné au mois de juillet, appelé auparavant Sextilis, le nom de Jules César, et au mois d'août celui d'Auguste, l'empereur Commode voulut donner celui d'Amazone au mois de décembre, en l'honneur d'une dame romaine dont il portait dans un anneau le portrait où elle était peinte en amazone. Mais décembre fut repris plus tard et resta, quoiqu'il fût le douzième mois de l'année. Il est le premier mois d'hiver dans l'hémisphère nord et celui de l'été dans l'hémisphère sud. C'est en décembre que les Romains célébraient les fêtes en l'honneur de Saturne, connues sous le nom de Saturnales. Elles furent établies à Rome, l'an 257 de sa fondation. D'abord la fête ne durait qu'un jour; Auguste ordonna qu'elle se célébrerait pendant trois jours, depuis le 17 jusqu'au 19; Caligula ajouta un quatrième jour, qu'il appela Juvenalis, ou fête des jeunes gens. Pendant la durée de ces fêtes, les tribunaux étaient fermés, les écoles vaquaient, il n'était pas permis d'entreprendre aucune guerre, ni d'exécuter un criminel, ni d'exercer d'autre art que celui de la cuisine; toute licence était donnée aux esclaves.

Le mois de Décembre est fameux pour sa grande fête de l'année: **Noël**. La fête de Noël n'existait donc pas au début du christianisme. C'est seulement à partir

Echo du passé



Il y a cent ans

Le 7 janvier 1913, présentation à Genève , de la première du conte lyrique, en trois actes «La Forêt bleue» dont le livret est dû au jeune Genevois Jacques Chenevière, fils du romancier Adolphe Cheneviere et de Louis François Marie Aubert, d'après les contes de Perrault. Louis Aubert était, lors de cette première, à la direction et on trouvait notamment dans les rôles du Petit Poucet, Mlle Saint-Germier et, dans celui du Chaperon rouge. Mlle K Roussel.



du II^e siècle que l'Église a cherché à déterminer dans l'année le jour de la naissance de Jésus sur lequel les évangiles ne disent rien. Des dates différentes ont été proposées: le 6 janvier, le 25 mars, le 10 avril....

A Rome, l'Église a choisi de faire la fête du 25 décembre pour célébrer la naissance de Jésus, sans doute pour faire pièce à la cérémonie païenne de la naissance de Mithra. En 354, le pape Libère instaura la fête du 25 décembre qui marque le début de l'année liturgique. Cette date de la fête du 25 décembre a une valeur symbolique.

Du 1er au 21 décembre, les jours diminuent de 17 minutes et du 21 au 31 décembre, ils commencent à augmenter de 4 minutes. Le 21 décembre, à 12 h 12, commencement de l'hiver et le Soleil entre dans le signe du **Capricorne**, dont le natif est un individu plus raisonnable que tout autre d'un autre signe. D'un tempérament calme, la colère lui est presque inconnue, car il fuit les disputes et autres accrochages. Ayant un sens aigu des réalités qui l'entourent, il ne prend jamais une situation à la légère. Fiable et honnête, son dévouement aux siens montre que le Capricorne est quelqu'un sur qui on peut compter. Sincère, il hait la tromperie au plus haut point.

Au travail, le natif de ce signe est adepte de l'organisation sans faille, il déteste l'improvisation et l'incertitude. Il est en quelque sorte le sérieux personnifié. D'un grand courage, il fait preuve de rigueur, de détermination et d'une endurance certaine dans tout ce qu'il entreprend. Bizarrement, il a plus de mal à gérer ses loisirs. Mais le Capricorne demande beaucoup aux autres et lorsqu'il ne se sent pas respecté, il prend son air timide, devient malheureux et se renferme sur lui même. Avec l'âge, il fait vite montre de plus de maturité, il prend confiance en lui et apprécie de se ressourcer dans la solitude.

Malgré ses qualités indéniables, il n'aime pas s'entourer de beaucoup d'amis, mais ceux qui le deviennent trouveront en lui un compagnon fidèle, généreux et tendre. Il est honnête dans ses relations avec les autres. Son petit côté avare ne l'avantage certainement pas dans ses relations. Mais, il peut être assez sournois car il n'aime pas exposer ses états d'âmes, au risque de passer pour quelqu'un de froid et dur.

Janvier

Le mois de Janvier est le premier mois du calendrier grégorien et julien et il ouvre le calendrier. Son nom provient du latin Janua (la porte), il désigne le dieu romain Janus. Janus est représenté avec 2 visages opposés l'un à l'autre. D'après la mythologie, il veille sur le domaine des dieux c'est pourquoi il est associé aux portes. Il a donné son nom à l'une des collines de Rome, le Janicule.

Janvier c'est aussi les vœux pour la nouvelle année, les étrennes, l'Epiphanie... Il est aussi, selon les psychologues, le mois le plus déprimant de l'année. Iil est coutume, durant ce mois, dans les sociétés occidentales, de souhaiter la «bonne année».

Pour les calendriers solaires (comme le calendrier grégorien), la date du jour de l'An est fixe d'une année sur l'autre, alors qu'elle est dite mobile dans le cas des calendriers luni-solaire (comme le calendrier chinois).

Durant ce mois, les jours vont augmenter 59 minutes et le 19 janvier, à 22h52, le Soleil va entrer dans le signe du **Verseau**, dont le natif est quelqu'un d'intelligent mais c'est aussi un idéaliste. Les natifs du Verseau sont des gens un peu introvertis, ce qui leur donne une apparence froide et distante. Mais au fond d'eux-mêmes, ils recherchent à entrer en communication avec les autres et ils aiment la liberté et tiennent surtout à leur indépendance.

Le Verseau est aussi quelqu'un de généreux car il aime bien se rendre utile et rendre service aux autres. C'est aussi un être spécial et quand il voit les autres tout à leur bonheur, il s'en réjouit aussi.

C'est quelqu'un qui aime les voyages parce qu'il apprécie le changement et les nouvelles expériences. Sa principale qualité est sa capacité intellectuelle très vive. Mais le natif du Verseau est un être très nerveux qui a souvent les nerfs en boule. Il est facilement irritable, ses réactions peuvent être imprévisibles et il est quelquefois très têtu. Quand il est persuadé qu'il a raison, personne ne pourra le faire changer d'avis. Il est aussi quelqu'un de très intolérant. Il lui arrive parfois de prendre des décisions trop hâtives et qui frisent l'incorrection.

• Le truc du mois

Solution anti-gel

Pour ne plus perdre du temps ou vous énerver en devant retirer le givre sur le pare-brise de votre voiture, soyez prévoyant en préparant une solution efficace: délayez cinq cuillerées à soupe de sel et une cuillerée à soupe d'alun dans un litre d'eau et frottez-en le pare-brise.

• Le dicton du mois

Si en **décembre** l'hiver ne fait pas son devoir, c'est en janvier qu'il se fera

Janvier d'eau chiche, fait le paysan riche.

Pensée du mois

«Même la plus grande sagesse peut être occultée par l'éclat de la vanité.»

Paulo Coelho

• Ils sont nés en décembre

8 décembre 1953 actrice américaine Kim Basinger 10 décembre 1822 compositeur français César Franck 12 décembre 1915 acteur et chanteur Frank Sinatra 15 décembre 1832 ingénieur Gustave Eiffel 20 décembre 1905 chanteuse Edith Piaf 21 décembre 1879 homme d'Etat soviétique Joseph Staline 22 décembre 1905 acteur Pierre Brassseur 24 décembre 1905 milliardaire américain Howard Hughes 30 décembre 1927 acteur Robert Hossein

Autorisations de construire

du 3.11 au 4.12 2012

Y. Berchten création d'une piscine ch. du Renard 5

Dr Van Trong Huyn aménagement d'un cabinet dentaire rue Coupe Gordon-Bennet 4

Services industriels création d'une mezzanine ch. Château-Bloch 2

Steria Suisse SA transformation bureau / création salle de conférences ch. du Château-Bloch 10

Services industriels containers pour traitement du biogaz ch. de la Verseuse 17

Parution dans la FAO du 4 décembre 2012 d'une requête en autorisation de construire déposée par la Fondation pour la promotion du logement à bon marché et de l'habitat coopératif pour la construction de 4 villas HPE mitoyennes, abris de jardin, emplacement containers, places de parc extérieures, murs au chemin des Campanules 5, 5a, 5b et 5c

Conseil municipal

L'ordre du jour du 13 novembre n'ayant pas été épuisé, la séance de relevée du jeudi 15 novembre a bien eu lieu.

Séance du mardi 13 novembre 2013

n début de la séance publique du mardi 13, le Conseil municipal, présidé par M. Denis Chiaradonna (S), a pris acte de l'assermentation de M. Laurent Jeanneret (MCG), domicilié aux Libellules, en remplacement de M. Hedi Zayani, démissionnaire.



Après l'accueil de ce nouveau conseiller, le législatif s'attaque au gros, très gros morceau, de la soirée; **le budget 2013**, avec tout d'abord, un projet de délibération du Conseil municipal «Budget 2013, sachons raison garder» déposé par MMes Meissner et Kaelin (UDC) demandant que le budget de fonctionnement 2013 ne dépassera pas CHF 100'390'996.- aux charges, soir une augmentation de 1,5% par rapport à 2012 et que le Conseil administratif financera les investissements par l'autofinancement, par l'économie réalisée dans les charges de fonctionnement ou par la fortune, sans recourir à l'emprunt. La prise en considération a été refusée.

Les conseillers passent ensuite à l'examen de la pluie d'amendements (47), en grande partie du MCG, relatifs à des suppressions, diminutions ou ajouts de lignes budgétaires, notamment concernant le maintien des correspondants de nuit, projet pilote de médiateurs mis en place en 2011 aux Avanchets et à Châtelaine, avec, dans un premier temps, un refus, pour ensuite être réintégré avec zune voix près dans un deuxième vote.

Après près de 4 heures de «palabres» et de retraits et de refus des diverses propositions, au final, le budget 2013, par 17 oui contre 14 non, est voté avec CHF 102'252'189.- aux dépenses et CHF 102'348'531.- aux recettes, laissant apparaître un excédent de revenus de CHF 96'362.-, le taux des centimes additionnels étant fixé à 50, de même que pour les centimes suppémentaires pour l'impôt sur les chiens.

Séance du jeudi 15 novembre 2013

Présidée par M. Denis Chiaradonna, au cours de cette séace le Municipal a pris les décisions suivantes: Acceptation, à l'unanimité, de la motion relative à l'amélioration de l'état de propreté de la Commune, invitant le Conseil administratif à informer la population sur l'enjeu des déchets, particulièrement celui des encombrants, de manière claire, complèt et chiffrée; de rendre un rapport récapitulatif des différents types de ramassage étudiés, leurs coûts et leurs difficultés respectives; suivre les priorités définies par la Commission du génie civil du 10 octobre 2012; rendre rapport au Conseil municipal sur les résultats de cette campagne auprès de la population et sur l'opportunité de réitérer les événements et de pour-

Démographie

Population

L'augmentation de la population de Vernier se poursuit régulièrement et, à fin octobre, on dénombrait 34'113 habitants, dont 16'928 du sexe masculin et 17'185 du sexe féminin.

Chômage

En ce qui concerne le chômage, Genève a connu, malheureusement, également une augmentation, enregistrant un taux de 5% (moyenne Suisse 2,9%) contre 4,7% le mois précédent.

Nécrologie

Décès annoncés 18.10 au 6.12.2012

Alves, Jorge, 1955, ch. de l'Ecu 19 Arslan née Margua, Khédija, 1955 ch. Nicolas-Bogueret 8

Boccard, Georges Emile, 1927, ch. des Coudriers 21 Bonvin née Corvé, Marie Joseph Alice Clémentine, 1938, ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine Corte-Real née Rodrigues da Costa, Josefa, 1944 av. du Lignon 54

Dorner, Jean-Robert, 1953

rte du Bois-des-Frères c/Logements temporaires Hallemariam, Getachew, 1947, rte de l'Usine-à-gaz 4

Kägi, Gustav Fritz, 1925, rue du Village 3 Lanier, Romane Edouard, 1936, ch. des Marais 17 Machado, Fernando, 1955, av. Louis-Pictet 4e

Marquis, Hubert François Joseph, 1934, ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine, anc. ch. Platières 30

Medeiros Martin née Meideiros, Graça Maria, 1978 rue du Village 83

Montagner, Mario Giovani, 1955, av. des Libellules 10 Mufale née Papale, Angela, 1928, rue du Grand-Bay 4 Nauer, Thomas Jakob, 1946, rue Jean-Simonet 2 Nauer née Frei, Hildegard, 1948, rue Jean-Simonet 2 Navarro, Eugenio, 1937, rue Oscar-Bider 1

Oesch née Boulogne, Jeanne Paulette Maria, 1931 av. du Lignon 68

Pantic, Jovo, 1946, ch. de l'Etang 68 Pericet Hernandez, Rafaela de Santa Ines, 1939 suivre la collaboration avec la Commission «Proprement Vernier» et inviter cette dernière à présenter son rapport annuel.

Par 13 oui contre 11 non, suite à une motion des groupes UDC, MCG et PLR, le Conseil administratif est invité à présenter un concept global de la sécurité et salubrité communale, une étude de faisabilité pour la mise en place de caméras permettant la protection des lieux problématiques, accompagnée des coûts induits par cette mise en place; une étude des coûts d'engagement supplémentaire d'APM pour assurer un horaire nocturne en fins de semaines et sur l'ensemble du territoire communal et un rapport sur l'engagement de la voirie pour répondre aux problèmes de déprédations récurrents en fin de soirée et fins de semaine, accompagné des coûts induits par cet engagement.

Envoi, à l'unanimité, au Conseil administratif de la pétition de soutien, munie de 53 signatures, à Mme Isabelle Migraine, travailleuse sociale hors les murs.

Ouverture, par 23 OUI et 1 abstention, d'un crédit de CHF 160'000.- destiné à l'étude pour la réhabilitation de la maison sise chemin Mouille-Galand 21 afin d'y réaliser une maison de quartier.

Envoi en commission du projet de délibération pour l'ouverture d'un crédit pour le réaménagement et l'assainissement de la route du Bois-des-Frères et de l'avenue du Lignon, même décision pour la demande de crédit en vue du réaménagement de la salle des fêtes du Lignon.

Octroi, à l'unanimité, d'une dérogation au rapport des surfaces dans le cadre du projet de transformation d'une maison existante et la construction d'une maison familiale Minergie No 104'018/2, sur la parcelle 536, feuille 25 du cadastre de Vernier, au che-

min de la Herse N° 20, sise en 5° zone villas, avec un indice d'utilisation du sol de 33%, sous conditions que toutes les surfaces extérieures soient réalisées avec un revêtement perméable.

Envoi en commission des projets de délibération relatifs à l'achat des surfaces commerciales «La fabrique du temps» à la route de Vernier 168 et à l'acceptation de la donation des consorts Cloëtta en vue de la réalisation d'un aménagement des berges du Rhône au lieu-dit «Au Moulin».

Par 13 oui et 11 non, acceptation de la motion UDC et MCG invitant le Conseil administratif à répondre à la préoccupation des habitants de Vernier et à leur souhait de voir un projet Police-Population se déployer dans la Commune et de prendre contact avec les autorités cantonales concernées pour les informer de sa volonté de faire de Vernier une commune pilote dans le cadre du projet Police - Population du Canton de Genève et de participer activement à la mise en place de ce projet aux côtés des autorités cantonales et à le coordonner avec les autres mesures communales préventives et répressives liées à la sécurité. (Voir la «Vie de l'association»).

Un conseiller municipal quitte son parti

M. Sébastien Ruffieux, conseiller municipal PLR les Libéraux de Vernier, domicilié à Vernier, élu en 2011, a fait part de sa démission, avec effet immédiat, de son parti, sans conséquence pour son statut de conseiller municipal, continuant à siéger au législatif en qualité d'indépendant.



ch. de l'Ecu 1 c/La Châtelaine Pfenninger, Hermann Walter, 1923 ch. de l'Esplanade 32

Ratnam, Augustus Lankatilak, 1948, av. du Lignon 13 Roth, Jacques Maurice, 1956, ch. du Credo 9

Zürcher, Bernard Louis, 1947, ch. du Grand-Champ 3

La mémoire est le miroir où nous regardons les absents.

Service des Pompes Funèbres Ouvert 7 jours sur 7 Permanence téléphonique 24 heures sur 24 Tél. 022 418 60 00 ➡ Dès le 1er décembre 2011 Av. de la Concorde 20 VILLE DE 1203 Genève GENÈVE

• Poste de police municipale

Nouvel horaire dès le 01.11.12 Le poste de police municipale, situé à l'avenue Henri-Golay 26-26 bis, est ouvert de 9h à 17h non stop.

Administration communale

Fêtes de fin d'année

Les services et chantiers de l'administration municipales seront fermés durant les fêtes de Noël et de fin d'années, du vendredi 21 décembre 2012 à 17h au 1^{er} janvier 2013 inclus **Réouverture**

Mercredi 2 janvier 2013 à 9h

pour naissances à domicile,

• Permanence de l'état civil

décès, inhumations Téléphonez à Madame Nathalie Agramunt au 079 558 99 00 les jours ouvrables de 9h à 16h. Rappelons que pour les questions de décès et/ou inhumation, vous devez vous adresser aux pompes funèbres de votre choix. Toutefois pour bénéficier de la gratuité des obsèques prévue pour les habitants de Vernier vous devez prendre contact avec les Pompes funèbres de la Ville de Genève au numéro suivant: 022 418 66 00. Rappelons également que pour les naissances à domicile, un délai de trois jours ouvrables vous est accordé pour la déclaration à l'état civil.

Levée des ordures ménagères,

Les tournées de levée des ordures ménagères auront lieu normalement durant les fêtes de Noël et de fin d'année. En cas de problèmes, s'adressez à Transvoirie tél. 022 306.15.15

• Les repas du vendredi à midi 12/13

Pour les habitant-e-s de la presqu'île d'Aïre de tout âge et de toute culture, par l'Equipe de la Carambole, avec le soutier du Contrat de quartier.

Les repas se déroulent dans salle N° 1 du Centre de quartier du Lignon (sous l'église, à côté de la ludothèque).

S'inscrire par téléphone au 022 796 42 67 jusqu'à 18 h le jeudi avant le repas et vous pouvez laisser un message sur le répondeur. Pour les groupes de 5 personnes, l'inscription est obligatoire.

Une participation financière de CHF 6. – est demandée.

Vous aimez cuisiner, vous souhaitez faire découvrir une recette de cotre pays, contactez La Carambole et venez rencontrer l'équipe d'animation pour choisir le jour et discuter du plat que vous voulez préparer.

Les repas ont lieu

le 21 décembre 2012 les 11-18-25 janvier 2013 les 1-8-22 février 2013 les 1-8-15-22 mars 2013 les 12-19-26 avril 2013 les 3-10 mai 2013

• Les joyeux dimanches

Les prochains rendez-vous pour ceux qui se retrouvent seuls le dimanche et aimeraient passer un moment en bonne compagnie, sont fixés au début 2013.

Dimanche 13 janvier 2013 à 12h15

Avec soupe, rôti bœuf haché mode grand-mère, purée de pommes de terre

Dimanche 3 février et dimanche 3 mars 2013 à 12h15

Au Centre de quartier du Lignon

Inscriptions jusqu'au vendredi 022 796 62 79 ou 022 196 80 07 Participation de CHF 7.- minimum par personne. Vin en supplément

Circulation chemins Château-Bloch, Isaac-Anken et Muraille

Un enquête publique a paru dans la Feuille d'Avis du 6 novembre relativea un réaménagement d'une partie de ces trois chemins pour le confort et la sécurité des utilisateurs, suite à la construction dans cette zone de plusieurs bâtiments locatifs et commerciaux.

sur l'aménagement mixte piétons/vélos qui va être créé entre le N° 9 du chemin de la Muraille et le chemin de Château-Bloch. Des trottoirs traversants vont être aménagés au débouché du ch. Isaac-Anken sur Château-Bloch et au débouché du chemin de la Muraille sur Château-Bloch et des signaux «stop» seront posés.

I convient donc de réglementer la circulation La circulation sera à sens unique sur le tronçon entre le N° 9 du ch. de la Muraille et la rue de la Coupe Gordon-Bennet, sens en direction du chemin des Carpières. Le troncon du chemin de la Muraille entre le Nº 9 et le chemin des Carpières sera aussi en sens unique, avec circulation des cyclistes en sens inverse. Les conducteurs sortant du parking de la piscine du Lignon auront l'obligation d'obliquer à gauche sur le chemin des Carpières.

Stationnement au chemin des Fossés

Des bâtiments loués à des travailleurs saisonniers ainsi qu'à un restaurant sont situés sur cette parcelle avec des palces de parc publiques et privées.

L'accès à cette parcelle est réglementé par une interdiction de circuler, à l'exception des riverains.

Une enquête publique a été publiée dans la Feuille d'avis du 6 novembre, en vue d'intedire le stationnement de tous les véhicules, en dehors des cases tracées et de fixer la durée du parcage

Réglementée par une zone bleue, les jours ouvrables de 8h à 19h et le contrôle effectué au moyen d'un disque de stationnement sur les places existantes.

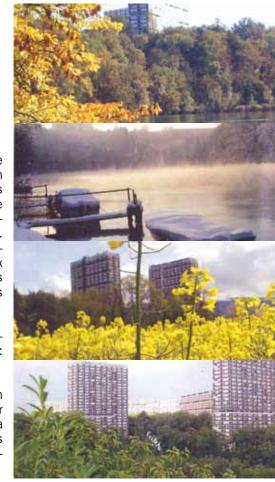
Les 4 saisons autour du Lignon

Le mardi 13 novembre, au Centre commercial du Lignon, a eu lieu le vernissage de l'exposition-vente de l'ouvrage photographique

Réalisé, avec l'appui du Contrat de quartier et de sponsors privés, par M. Ernest Greiner, habitant bien connu du Lignon tant par ses activités professionnelles (facteur pendant 41 ans à Châtelaine, Vernier et Le Lignon) que sportive de coureur à pied (premier vainqueur en 1978 de la fameuse Course de l'Escalade. C'est d'ailleurs en s'entraînant notamment dans la nature autour de la Cité qu'il a pu suivre les merveilleux changements de cette nature aux cours des diverses saisons, ce qui l'a d'ailleurs beaucoup inspiré dans l'idée de

réaliser cette œuvre visuelle afin de permettre aux habitant-e-s de découvrir la beauté du cadre où ils résident: «un véritable Lignon-Parc» aime à dire le photographe.

Le soir de la première, un public très nombreux, en présence notamment de M. Pierre Ronget, Conseiller adminsitratif de Vernier, responsable de la Culture, a entouré l'auteur qui a recueilli de très chaleureuses félicitations - bien méritées d'ailleurs - pour cette réalisation remarquable.



Un samedi dédié aux jeux

A vos agendas!

Après le succès des premières éditions de ce projet destiné à faire découvrir, aux petits et aux grands, les nombreux jeux de sociétés existant et passer ensemble un moment convivial et intergénérationnel, les habitant-e-s sont invités:

samedi 12 janvier 2013

Pour un après-midi et une soirée dédiées aux jeux de Petite restauration constituée par un buffet canadien société, à la salle des fêtes du Lignon (rez inférieur). Avec la collaboration notamment de «JOCA», de la ludothèque du Lignon et l'appui du Contrat de quartier d'Aïre-Le Lignon.

De 14h à 19h

jeux pour les enfants. Un goûter leur sera proposé.

A partir de 20h

ce sera le tour des plus grands, pour une soirée jeux de société.

(merci de votre apport) et boissons à disposition.



• Saviez-vous?

Que la commémoration de

l'Escalade ne se conçoit pas

sans la marmite en chocolat,

en mémoire de l'un des sym-

boles les plus connus de cette

fête: la Mère Royaume, une

mère de famille nombreuse,

sexagénaire, d'origine lyon-

naise qui, selon la légende,

jeta par sa fenêtre, durant la

bataille nocturne, une marmite

de soupe chaude sur un soldat

savoyard passant dans sa rue.



De cet épisode est née, à la fin du XIX^e siècle (1881), la tradition de la fameuse marmite en nougat, puis en chocolat - remplie de bonbons emballés aux couleurs genevoises, accompagnés de petits pétards et de légumes en massepain. Suite à une enquête de l'historien Bernard Lescaze, on a découvert une publicité parue dans le «Journal de Genève» du 8 décembre 1882 où le confiseur Finaz, à la Grand-Rue, propose des marmites en nougat et en chocolat, de «forme et dimension de celle de la Mère Royaume» d'après un dessin de l'époque.

Dans la Tribune de Genève, de la même année, il est question de «marmite bonbonnière» au prix de 90 centimes (!!!!)

La marmite est traditionnellement brisée, après la récitation de la phrase rituelle: «Qu'ainsi périssent les ennemis de la République!», par les mains jointes du benjamin et du doyen de l'assistance.



Bienvenue aux nouveaux habitants

L' ensemble «Coupe Gordon-Bennett»

Depuis le début 2012, les nouveaux habitants de l'Ensemble «Coupe Gordon-Bennett» ont pris peu à peu possession de leur logement dans ce nouveau quartier de notre presqu'île, avec un environnement encore un peu en chantier, mais en leur souhaitant des aménagements rapides leur permettant de vivre dans un cadre de vie agréable.

L'Association des intérêts d'Aïre-Le Lignon - créée en 1957 – leur souhaite une très cordiale bienvenue dans le quartier en espérant une installation pas trop stressante dans leur nouveau nid et une agréable intégration dans le quartier et son environnement.

L'Association des intérêts d'Aïre-Le Lignon a pour but, selon l'art 2 de ses statuts le développement et la sauvegarde de l'arrondissement compris dans les limites suivantes: Le Rhône, Pont-Butin, chemin de l'Usine-à-gaz, chemin de Château-Bloch, le Rhône. Elle agit de sa propre initiative ou à la demande des habitants. Elle s'interdit toute question d'ordre confessionnel ou de politique de parti. Sa durée est illimitée. Son siège est au domicile du Président. Elle tire ses ressources financières de la cotisation annuelle qui est fixée par l'assemblée générale. Pour l'année 2013, la cotisation s'élève à CHF 30.- minimum qui peut être versée au CCP 12-15388-4.



Echos d'ailleurs

bon droit





M. X a dénoncé à la police le cambriolage de son appartement en produisant une liste de différents obiets dérobés et a requis son assurance «vol» de les lui rembourser.

L'auteur du vol a par la suite été arrêté, divers biens retrouvés, mais ce dernier a contesté s'être emparé de certains bien pourtant déclarés volés. M. X a finalement admis que sa liste ne correspondait pas au matériel volé, mais mentionnait des objets qu'il ne retrouvait pas ou qu'il avait précédemment perdus. Que risque-t-il?

A défaut de pouvoir établir le caractère mensonger d'un avis de sinistre, l'assurance est contractuellement tenue de couvrir le dommage et cela même en cas de soupçon de fraude. De simples doutes quant à la crédibilité de la plainte ne lui permettent pas de refuser ses prestations.

Etablir la fausseté d'une déclaration est souvent difficile. Son auteur suppose que l'assurance ne sera pas en mesure de déceler sa manœuvre ou de procéder à des vérifications, partant qu'elle ne sera pas ou que difficilement en mesure d'établir la fausseté de sa déclaration.

Pareille démarche lorsqu'elle est démontrée est qualifiée d'astucieuses par les Tribunaux car elle est propre à induire l'assurance en

Ainsi, le fait de réclamer le dédommagement de valeurs à son assurance en sachant qu'elles n'ont pas été dérobées non seulement lèse la communauté des assurés, mais est également constitutif d'une escroquerie au sens de l'art. 146 CP. Cette disposition prévoit comme peine menace une peine privative de liberté de cinq ans au plus ou une peine pécuniaire!

Mes meilleurs vœux vous accompagnent pour le Nouvel An.

Si vous souhaitez connaître vos droits ou avez besoin d'informations juridiques, n'hésitez pas à nous adresser vos questions, en mentionnant vos coordonnées, à l'Ass. des Întéré ignon, CP 114 - 1219 Aïre. Pour chaque parution, nous déterminerons la ou les questions relevant d'un intérêt général. Me Yves Magnin, avocat au barreau de Genève, y répondra dans cette rubrique en garantissant naturellement l'anonymat des personnes concernées,

Exit 5 citernes au Lignon

Les travaux en vue du démantèlement de 5 citernes volumineuses à Vernier ont commencé sur le site des Services industriels de Genève au Lignon le 15 octobre dernier.

es citernes contenaient autrefois de l'hydrocarbure. SIG a reçu l'autorisation du Département de l'urbanisme (DU) pour démonter 5 des 8 citernes qui se trouvent sur son site.

Vides depuis des années, ces citernes seront remplacées par une centrale solaire d'une surface de 7'500 m2 qui permettra ainsi de couvrir près de 65% la consommation d'électricité des bâtiments du site des Services industriels.

Les travaux devraient se terminer en fin d'année et la pose des panneaux photovoltaïques pourra démarrer Ce démantèlement réjouit grandement le maire écologique de la Commune, Yvan Rochat.



Un très bel anniversaire

C'est celui fêté, le 4 septembre dernier, par Mme Laure Panchaud, résidant à l'EMS « La Châtelaine.

En effet, ce jour-là elle a marqué le 100° anniversaire à gémir, n'apporte rien de plus, remarque-t-elle); son de sa naissance en 1912 à Vullierens, dans le district de Morges, commune vaudoise bien connue pour ses floralies d'iris, où elle passera son enfance. Comme beaucoup de jeunes filles de son époque, elle quitte, à 15 1/2 ans son village natal pour aller travailler à Lausanne où elle s'occupera, dans des familles, des enfants et du ménage. D'une famille nombreuse (13 à la maison) il lui reste encore deux frères vivants.

En 1932, elle quitte le canton de Vaud pour venir travailler dans des familles à Genève, plus précisément dans la région de Châtelaine-Aïre qu'elle ne quittera pratiquement plus. En 1958, elle prend du service dans le Laboratoire Procosa où elle travailla durant 16 ans.

Avec les années qui passent et pensant aux ans futurs, elle remarque la construction, dans son quartier,

d'un établissement médico-social dont elle reproche d'abord sa proximité de la route de Vernier et son importante circulation. Mais elle change d'avis au cours de travaux de construction et décide alors de s'inscrire comme résidente et s'y installera, avec grand plaisir, un mois après son ouverture.

Un siècle, plus ou moins tourmenté, avec deux guerres mondiales, qu'a vécu Mme Panchaud qui a vu de nombreux changements dans la vie quotidienne, notamment au point de vue de la technologie. Mais la raison de la longévité de Mme Panchaud est peut-être à chercher dans son caractère optimiste (passer son temps

amour de la vie et des contacts humains, aimant rire et chanter et appréciant les plaisirs de la table et un bon verre de Bordeaux «Je ne crois pas que j'ai cent an, déclare-t-elle», un lumineux sourire éclairant son visage.

MM. Rochat, Maire, et Apothéloz, Conseiller administratif, ont apporté, au nom des Autorités verniolanes, les félicitations et les vœux à la double jubilaire et lui ont remis le cadeau qu'elle a choisi. à savoir retrouver une personne qu'elle a connu bébé et qui vit actuellement en Italie.

A son tour, la rédaction adresse ses plus vives félicitations à Mme Panchaud et joint ses vœux sincères à tous ceux qu'elle a reçus, pour que la jeunesse de son cœur efface complètement les signes éventuels de vieillesses.





Un autre bel anniversaire

C'est celui commémoré, le 6 octobre dernier, par l'Association des intérêts de Châtelaine et environs afin de marquer, avec un décalage de 2 ans, les 100 ans de leur fondation.

En effet, un courrier, adressé au Maire de la Commune de Vernier, l'informait que le 24 avril 1910, sur proposition de M. Jean Simonet, instituteur à Châtelaine, un groupement d'habitants s'était constitué, dont le but était, avant tout, de faire œuvre utile en examinant et en signalant aux pouvoirs publics toutes les améliorations qui pourraient être réalisées et en étudiant également, de la façon la plus désintéressée, toute question d'utilité publique, toute innovation, toute réalisation intéressant le bien-être et la qualité de vie de l'arrondissement délimité par le Nant de l'Avanchet, le Rhône, l'avenue d'Aïre, le chemin des Sports, l'avenue de Châtelaine, la route de Lyon et la route de Cointrin qui prenait la dénomination d'Association des intérêts de Châtelaine, Aïre, Bel-Essert, ainsi notre région faisait partie de la nouvelle association.

Le premier comité constitué était composé de MM Jean Simonet, président, et A. Ducor; Ch. Thurig; A. Carfagni; L. Dufour; P. Luché; A. Dubois; H. Golay; A. Beyeler-Favre; Ch. de Büren et A. Vuarnet. «Notre but est grand et si nous avons besoin, pour le mener à bien, de l'appui de toute la population entière, nous avons également besoin de se savoir encourager, écouter et aider par les pouvoirs publics» déclaraient les pionniers du nouveau groupement.

Plus d'un siècle s'est écoulé durant lequel les différents membres du comité ont, au fil des années, oeuvré dans des domaines très divers: transmission, après étude, de pétitions, interventions auprès des autorités pour des demandes d'intérêt public, ainsi les haltes-abris CGTE, des bancs publics, le baromètre de Châtelaine, les décors de la salle communale peuvent être mis à l'actif de l'Association, de même que l'offre de prix spéciaux aux élèves, l'arbre de Noël, l'organisation de conférences gratuites et de séances de cinéma à des prix populaires.

Rappelons encore qu'en 1961, le Comité de défense d'Aïre s'est transformé en association de quartier et la presqu'île aest donc sortie de l'arrondissement des Intérêts de Châtelaine

Au programme de cette manifestation commémorative de début octobre, le comité actuel a proposé aux habitant-e-s du quartier, en ouverture, un apéritif offert animé par des jeunes musiciens de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine, suivi d'un repas reprenant le menu proposé cent ans en arrière; Saladine de mesclun et ses poissons du lac; rôti de bœuf à l'ancienne, gratin de pommes de terre et jardinière de légumes et pour le dessert la tourte Forêt Noire d'anniversaire, repas offert au coût de l'époque, soit CHF 5.- par personne. Dans l'après-midi, les participants ont retrouvé les musiciens de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine, sous la direction de Daniel Cloux, pour un concert fort apprécié de tous, tout comme celui donné les jeunes du Groupe rock «Let's stay simple».



• Un livre, Un écho

Mariée dans l'année

Robe, cérémonie, cocktail, tout doit être parfait pour le mariage de Chloé Fallon, qui épouse Dan, l'homme idéal. Pourtant, un grain de sable vient perturber ses grandioses projets. Chloé découvre par hasard que Dan est divorcé. Pourquoi lui avoir caché l'existence de cette première femme, une certaine Nicola? Doit-elle la rencontrer pour en savoir plus? Nicola et ses deux amies, Laura et Helen, sont elles aussi à un tournant de leur vie. Entre celle qui va se marier, celle qui refuse de le faire et celle qui cherche désespérément un nouveau mari, elles affrontent à trois une zone de hautes turbulences, que Chloé va encore compliquer. Quatre femmes, quatre destins qui s'entrecroisent. Lesquelles marcheront vers l'autel? Original et plein d'humour, pétillant comme du champagne, «Mariée dans l'année!» révèle une nouvelle star de la comédie romantique, qui trône déjà en tête des listes de best-sellers anglaises.

A propos de l'auteur

Melissa Hill, auteure irlandaise, vit à Dublin, avec son mari. Elle est la nouvelle star de la comédie romantique anglo-saxonne. Tous ses romans sont des best-sellers et sont traduits en plusieurs langues. «Mariée dans l'année» est son second roman et le premier publié en France Melissa a également co-écrit des thrillers judiciaires avec son mari sous le pseudonyme de Casey Hill.

Son dernier livre «Quelque chose de Tiffany», a passé cinq semaines au n°1 en Irlande. L'éditon italienne «Un Regalo da Tiffany» a passé huit semaines au sommet des ventes en Italie.

Bougies parfumées

Attention aux allergies!

Durant les mois d'hiver, les bougies parfumées ont la cote, leurs effluves nous détendant ou nous dynamisant selon l'odeur choisie et leurs flammes nous apportant une lumière bienvenue. Mais attention, elles ont aussi quelques inconvénients: n'importe quelle substance odorante - naturelle ou synthétique - peuvent causer des allergies et, surtout, les mèches en se consumant - dégagent des polluants (poussières fines, particules de suie, etc) irritants pour les muqueuses et voies respiratoires, pouvant causer des maux de têtes. Limiter donc la durée d'utilisation et, après l'extinction, aérer la pièce généreusement.

• Gaffe-toi!

Attention aux incendies de Noël

Chaque année des millions de bougies s'allument pour célébrer Noël, soit autant de dangers potentiels d'incendie.

La prudence est donc de rigueur en surveillant notamment les enfants et en ne les laissant pas jouer avec des allumettes ou des bougies allumées.

Ne laissez pas une bougie se consumer entièrement et ne jamais quitter une pièce en laissant une bougie allumée.

Si vous avez un sapin garni avec des bougies traditionnelles, prévoyez un seau d'eau près de celui-ci. Un début d'incendie pourra ainsi être rapidement stoppé.



Le mot du Président

C'est avec passion et plaisir, mais non sans une certaine appréhension, que j'endosse l'habit de président de l'Association des intérêts d'Aïre-Le Lignon.

a vie trépidante de notre société ne nous laisse guère de place pour les activités associatives. Elles sont pourtant palpitantes et essentielles à la vie de notre quartier.

Que l'on songe à la sécurité qui préoccupe nos habitants. Diverses actions et initiatives ont vu le jour ces derniers mois. Notre association les soutient, en droite ligne de son rôle de lien entre notre population et les autorités.

Que l'on pense à l'aménagement de notre quartier, demain le lieu de vie de nos enfants. Le projet dit de «La Bourdonnette» est un exemple frappant des difficultés de dialogue entre les habitants et le pouvoir politique. Nous tentons également de porter à nos autorités, communales et cantonales, aussi bien les sensibilités d'un quartier que des solutions constructives.

Je vous invite à consulter notre site qui vous tient informés des dernières nouvelles et de notre programme. N'hésitez surtout pas à nous laisser vos commentaires et suggestions, car c'est ainsi que nous pourrons participer au développement d'Aïre-le-Lignon.

Je tiens ainsi à remercier tous les membres de mon Comité qui m'épaulent avec énergie et compétences, respectivement œuvrent pour notre association en la faisant bénéficier de leurs riches expériences.

Notre association vous présente ses meilleurs vœux pour 2013. Que cette nouvelle année puisse-vous apporter bonheur et satisfaction!

Rafael Gemes

Vernier veut se protéger des cambriolages

Durant l'été, devant la recrudescence des cambriolages, des séances d'information ont été organisées à Vernier et dans le bas de la presqu'île.

De ces réunions, organisées par Mme Christina Meissner et M. Thierry Cerutti, députés et conseillers municipaux, ont découlé l'envoi de courriers à M.Pierre Maudet, Conseiller d'Etat, chargé de la sécurité, appuyés par plus de 250 signatures, démarche soutenue par deux motions déposées au Grand Conseil et au Conseil municipal de Vernier.

Le mardi 27 novembre, les Autorités de Vernier et la polie cantonale invitaient, à l'Aula des Ranches à Vernier, les habitant-e-s de la Commune à une séance d'information destinée à présenter, en primeur, l'ensemble du dispositif de lutte contre les cambriolages qui sera déployé ces prochains mois et présenté officiellement en conférence de presse à mi-décembre et au public dans diverses communes.

M. Yvan Rochat, Maire a salué plus de la centaine de personnes qui ont répondu à cette invitation, ainsi que son collègue M. T. Apothéloz; Mme Monica Bonfanti, cheffe de la police; MM. D. Froidevaux, chef des études stratégiques de la police et M. Chevalier, chef de la police municipale de Vernier.

La Commune de Vernier devient ainsi la commune pilote de ce premier projet «GE veille» un réseau de sécurité de lutte contre les cambriolages (un vrai fléau: police dixit) devant répondre aux velléités de police-population. Le concept vise à intégrer les habi-

tants à un réseau de sécurité composé des Autorités communales et des polices cantonale et municipale, mais sans demander à la population de se substituer aux policiers, «l'ordre étant une tâche régalienne» a rappelé la cheffe de la police.

Dans ce projet, le rôle des citoyens est notamment d'acquérir les bons réflexes de protection (ndlr: trop souvent négligés, par naïveté) et les rappeler à ses voisins, mais aussi monter aux «visiteurs» que les habitants veillent et se préoccupent de la sécurité de leur quartier, d'ailleurs une place importante du projet est donnée à la prévention, 30% des cambriolages sont perpétrés sans effraction.

Le partenariat police-population, élaboré par les services de M. Maudet cherche à renforcer le contrôle social des quartiers, car dans ceux où le lien social est fort, le sentiment d'insécurité baisse.

ciellement en conférence de presse à mi-décembre et au public dans diverses communes.

En fin de séance, la parole est laissée aux participants qui proftent alors de poser de nombreuses questions, parfois avec une pointe d'ironie, telle que: «Si la police, arrêtent un voleur que risque-t-il?» ou de personnes qui ont répondu à cette invitation, ainsi que son collègue M. T. Apothéloz; Mme Monica

Le bon réflexe

Pensez à verrouiller portes et fenêtres, même Pour absence de courte durée

Pour la suite de ce projet - qui est avant tout une affaire de responsabilité individuelle - une séance publique est programmée, le lundi 28 janvier 2013 à 19h30, au Centre de quartier du Lignon.

Projet de la Bourdonnette

Environ 260 signatures ont été récoltées relatives à notre opposition - non au projet de construction d'immeubles avec encadrement – mais au déclassement de la zone villas en zone de développement – et adressées au Conseil d'Etat, suite au mandat donné à l'Association par l'assemblée générale du 12 septembre dernier.

Selon nos informations, le projet de densification de la zone villas (PL 10891) devrait être traité par le Grand Conseil les 15-16 novembre, si l'ordre du jour du Parlement le permet, ce qui n'a pas été le cas. Il faut donc attendre le prochain Grand Conseil où le PL 10891 est inscrit au point 1 de l'ordre du jour, par contre le déclassement de la Bourdonnette n'a pas encore été traité en Commisssion. Rappelons que ce projet de loi relatif à Vernier vise à créer une zone de développement 4A (zone urbaine destinée aux maisons d'habitation et aux activités ne provoquant pas de nuisances). Ce projet de modification des limites de zones est situé au sud de la commune de Vernier, au cœur de la presqu'île d'Aïre et à proximité de la station d'épuration des eaux et du quartier du Lignon. Il est délimité au nord par le chemin de la Bourdonnette, au sud par celui des Campanules et à l'est par celui des Sellières. Le périmètre, d'une superficie totale de 19'077 m2, est constitué de parcelles propriété de l'Etat de Genève, actuellement situées en zone 5 (villas).

En 2007, le périmètre prévu au déclassement avait fait l'objet d'un concours d'architecture demandé par l'Etat de Genève en vue d'y implanter un établissement médicosocial. Au vu de l'évolution de la planification de tels établissements, le projet lauréat a par la suite évolué vers la proposition actuelle d'un immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA), destiné à des personnes moins fortement dépendantes.

L'enquête publique ouverte du 19 octobre au 18 novembre 2011 a donné lieu à quarante-cinq observations. Le Conseil municipal de Vernier a par ailleurs préavisé favorablement ce dossier le 17 avril 2012.

Selon la presse genevoise, le Grand Conseil de Genève a adopté, vendredi 30 novembre dernier, à l'unanimité, moins trois abstenions, une modification de la loi régissant la zone villas qui permettra d'augmenter, sous certaines conditions, le taux d'occupation du sol qui passera ainsi de 20% à 25% de la surface de la parcelle, le taux pouvant monter jusqu'à 30% en cas de très haute performance énergétique et 60% por des parcelles contiguës de plus de 5000 mètres carrés. Dans un premier temps, le MCG s'est exprimé contre ce projet de loi, estimant qu'il ne prenait pas en compte l'avis des conseils municipaux et souhaitait que toute densification supérieurs à 25% fasse l'objet d'une délibération municipale, soumise à référendum, pour rallier au vote final l'ensemble des députés.

Affaire à suivre attentivement.

Petites annonces

Ne jetez pas les timbres postaux usagés

Tout le monde, surtout en cette période, reçoit des lettres, des cartes oblitérées. Après lecture, merci de ne pas jeter aux papiers les timbres de votre courrier, Evelyne récupère tous les timbres usagés, de tous pays, du plus petit au plus élaboré.

Conservez donc ceux de votre courrier que vous pourrez, ensuite, lui offrir! Une partie sera remise à une action humanitaire. D'avance merci de votre geste sympathique et facile à réaliser.

Contact Evelyne T 079 277 90 69

Votre petite annonce ici. CHF 5.- la ligne. Envoyez-nous votre texte à paraître à sportmag@vtx.ch



Golf. Das Auto. Essayez-la vite!

Silhouette ramassée, lignes affirmées, empattement allongé – élégante et dynamique, la nouvelle Golf attire tous les regards. Et bien que ses équipements et ses systèmes d'assistance au conducteur aient été encore enrichis, par exemple avec le système proactif de protection des occupants, son prix reste au même niveau que celui de sa devancière. La nouvelle Golf est en outre dotée de série de BlueMotion Technology, ce qui signifie pour vous: plus de Golf au même prix. Plus d'informations chez nous ou sur www.new-golf.ch

Golf 1.6 TDI, 110 ch (81 kW), BlueMotion Technology, boîte manuelle à 5 vitesses, l'598 cm 3 . Consommation en énergie: 3.8l/100 km, émissions de $\rm CO_2$: 99 g/km (moyenne de toutes les voitures neuves commercialisées: 159 g/km), catégorie de rendement énergétique: A. Valeurs provisoires, procédure d'homologation en Suisse encore en cours.





E. Liégé Automobiles SA

Rue Lect 33, 1217 Meyrin Tél. 022 989 08 90, Fax 022 989 08 98 www.liege-garage.ch

A la MACAV

Rue du Village 52 - Vernier Du lundi au samedi de 14h30 à 17h30 Fermé le dimanche et vacances scolaire

Traditionnel marché de Noël

Jusqu'au 23 décembre

De Nyon à La Cure

Du 21.1 au 8.2 février 2013

Thierry Ott: dessins

Foyer protestant du Lignon Partageons Noël

le 24 décembre 2012 dès 19h

Dès 19h apéritif repas: buffet de salades, plat de résistance, buffet de desserts, café Votre aide financière est également la bienvenue!

Le CCP: 17-659063-9 attend vos dons. Merci de votre soutien

Lieu encore mystère **Festival Antigel**

Du 26 janvier au 10 février 2013

Le Service de la culture de Vernier présente l'ouverture du Festival Antigel 2013. Le lieu est encore mystérieux et le spectacle secret. Mais le 26 janvier, sortez, sortez! Durant 15 jours, une promenade en zig-zag entre Salle des fêtes et piscine du Lignon. Programme complet dès le 8 janvier 2013.

Salle des fêtes du Lignon Le roi des bons

Samedi 23 février 2013 à 16h30

Enfantillage chorégraphique par la compagnie «Ballades» (France). Tout public, dès 5 ans.

Ecole allemande à vernier-village Concert du quatuor de Genève

Dimanche 3 fevrier 2013 à 11h

Au programme: Quatuor opus 18 n° 4 de Beethoven. Quatuor à cordes de Rayel

Soirée choucroute

Le samedi 2 fevrier 2013 à la salle communale d'aïre

Pour des raisons de disponibilités des bénévoles qui oeuvrent lors de cette manifestation, notre traditionnelle soirée choucroute a du être reportée à l'année prochaine.

Programme

18h Apéritif offert 19h30 Choucroute garnie - Dessert, **ou** Emincé de poulet - pommes vapeur- salade - dessert

Carte de repas

Adultes: CHE 20.-Jeunes jusqu'à 17 ans CHF 10.-

- Bal-musette gratuit
- tombola listes «panier»
- Ambiance conviviale et familiale

Réservez d'ores et déjà cette date dans votre agenda 2013!

Ça bouge au P'tit Music Hohl!

En cette période de crise, vous avez forcément envie de vous changer les idées et surtout de rire. Le P'tit Music Hohl vous propose ses spectacles.

Jusqu'au 22 décembre: 2 One-man shows pour le prix d'un!

arina Frei et Dominique Poupaert: deux spectacles à ne pas manquer! Humour, chansons sont au programme de ces deux humoristes. Si Dominique Poupaert roule sa bosse depuis plus de 30 ans sur les scènes genevoises, Marina elle est une nouvelle venue, mais qui en est à son 3e «one-women show». Leur points communs? L'amour de la scène et cette envie - qui est largement réussie - de vous faire rire. Cascade de mots, scène de la vie, dérision, 2 spectacles pétillants avec un bon zeste d'impertinence.

25 janvier: One-man Show Dominique Poupaert

A noter , pour ceux qui sont débordés en décembre que le comédien genevois reprendra pour un soir son oneman show en janvier.







Dès le 1^{er} février 2013: Revue et non corrigée! la 21^e

Eh oui déjà 21 éditions de cette revue de la vie genevoise, très satirique, sous la plume de Philippe Herdewyn et Dominique Poupaert. Les deux auteurs, au travers de textes et de chansons, vont faire sonner les cloches de la gaudrioles sur fond de personnages politique. Sur le plan de l'inspiration, pas besoin d'aller chercher trop loin, la matière première tombe toute seule. Reste à trouver l'angle. Et là, les deux compères promettent de tirer tout droit!

Avec Daniela Santos, Jackie Ferrer, Pascal Ernst et... Philippe Herdewyn P'tit Music Hohl Réservation 022 798 8 798 infos sur www.musichohl.ch





Cycles Aventures, votre magasin de cycles au Lignon

Venez profiter de nos rabais:

sur tout le magasin

- Agent SCOTT
- Vélos électriques
- · Vélos d'occasion

Déjà les soldes !!!

Venez dès maintenant profiter de nos offres préliminaires pour la gamme SCOTT!

Scott / E-Sportster



Route du Bois-des-Frères 2 1219 Le Lignon • T 022 979 04 70 www.cyclesaventures.ch



Laboratoire dentaire du Lignon Guy Burdet

- depuis 1976 au Lignon -Entretien, Réparation de prothèses



SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon Ch. du Château Bloc 19

T 022.796.65.11

M 079.333.21.01

GARAGE & CARROSSERIE PERROUD

M. REY Succ.

48 bis, route du Bois-des-Frères 1219 Le Lignon/Genève Tél. 022 796 71 22 Fax 022 796 71 00 www.garageperroud.ch



Entretien & réparation toutes marques

Michel REY info@garageperroud.ch



Maury Transports SA

1213 Petit-Lancy T 022 879 52 52 F 022 879 52 50 info@maurysa.ch









